

Le Courrier du Canada
JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

FRANCE

Sous ce titre : Les mœurs féroces, nous trouvons dans Paris Journal un excellent article, où sont notés et commentés les plus récents forfaits inspirés par la luxure ou la brutalité. Nous y lisons :

Est-ce parce que nous sommes en république que de si douces façons d'agir fleurissent à tous les étages de la société, que des écoliers se font assassins, que la loge des portiers se change en cage de bêtes féroces ? Nous ne dirons point de ces naïves sottises. Il y a eu des crimes affreux sous tous les régimes, et ni le cocher Collignon, ni Tropinann, n'ont attendu l'avènement des radicaux pour opérer.

Mais il y a un courant indiscutable dans la littérature, dans les rues, dans la société, un courant de débauches et de cruautés que ne saurait contester un observateur impartial. Les deux choses vont de pair. La dépravation et la brutalité sont les deux faces du matérialisme qui frappe et qui jouit.

Le système littéraire qu'on appelle naturalisme a sa part dans cette démolition générale. Les gros mots appellent les actes immondes. Est-ce que les lutteurs de cabaret, les clients de l'Assommoir, avant d'en venir aux mains, ne commencent pas par un duel d'injures, comme pour s'entraîner ? On peut comparer les grossièretés qui précèdent les coups de poing au galop d'essai des chevaux de course avant l'épreuve sérieuse. De même les propos ignobles sont la préface des violences matérielles, et Dieu sait si les propos ignobles font défaut dans la littérature à la mode. On s'est amusé l'autre jour à compter dans un seul feuillet de Nana quarante-sept paroles qu'il était impossible de lire tout haut, même devant un cercle de ces honnêtes femmes qui, selon Duclos, les moralistes du dix-huitième siècle, ont les oreilles plus braves que les demoiselles ou les dames suspectes. S'il en est ainsi des écrits du chef de l'école, que dire de ses disciples ? eux ne trempent leur plume que dans le fumier tout pur.

Et plus loin : Nous assistons à la réhabilitation des crimes monstrueux de la Commune. On n'a pas encore eu le temps de relever les ruines dont celle-ci a défiguré et sali Paris ; ceux qui n'oublient pas portent encore dans leur cœur le deuil des otages et des martyrs de la Commune ; cependant, il nous faut lire tous les jours, dans des feuilles qu'il est inutile de nommer, la tranquille apologie des auteurs de tous ces forfaits. Hier, je ne sais plus quel journal, parlant de Delescluze, le " trop fameux " Delescluze de M. Thiers, l'appelait " notre vénéré maître."

Non-seulement les communards prétendent revenir dans la patrie qu'ils ont ensanglantée de tant de cadavres innocents et pieux, mais c'est en triomphateurs et en maîtres qu'ils aspirent à rentrer, et le suffrage universel doit choisir parmi eux nos législateurs et les autorités de la république. Il y a quelques jours, il s'agissait de ce que nous

nommons une affaire d'honneur. Un ancien général de la Commune était, disait-on, l'un des témoins mêlés à cette rencontre, et il y avait des gens pour trouver cela tout naturel !

Comment, en face d'une perversion pareille du bon sens public, les mœurs privées ne seraient-elles pas profondément atteintes ? Comment les cerveaux faibles et ignorants discerneraient-ils encore le bien du mal, et comment hésiterait-on à verser le sang, quand le sang versé devient titre d'honneur dans les écrits dont la lecture nous pervertit ?

Voici la conclusion de Paris-Journal :

Les républicains clairvoyants—il en est quelques-uns—s'aperçoivent sans doute avec effroi de la pente que suit la société sous le régime qui leur est si cher ; mais ils sont impuissants à arrêter la dégringolade et ils gémissent tout bas de cet abaissement, de cet égarement général. Il y a dans l'air des souffles de mauvais conseils, et l'exemple tiré des livres ou des faits engendre la corruption, la révolte, le crime. La décence disparaît tous les jours davantage, et l'humanité s'enfuit avec elle. Au train dont marche l'empoisonnement social, il suffirait de quelques années, que dis-je ? de quelques mois peut-être de ce *vescentio* fatal pour que la France cessât d'être et méritât le mot injurieux qu'on a prêté sur elle, en 1871, à notre plus illustre ennemi : " Ce n'est plus une nation, c'est une ménagerie en révolte."

On ne badine pas avec la morale. On ne foule pas longtemps aux pieds impunément les convenances. C'est un jeu mortel pour un peuple. Nous assistons à une partie funeste dont l'enjeu, par malheur, est l'existence même de la patrie et de la littérature, la politique, le luxe frivole d'en haut, la sensualité grossière d'en bas proclament bruyamment qu'ils ont tous les atouts. Où s'en sont allés le respect, la discipline ? Les vieilles vertus et même le respect hier oseraient que les vices étaient forcés d'afficher pour elles, font partie du vieux jeu. Nous avons la politique à l'envers, la morale retournée, les scrupules disparus, les plaisirs pourchassés à outrance, et l'on se noie dans un mélange de voluptés sans élégance, de fortunes sans travail, de violences sans courage et sans excuse. Je ne veux pas dire que c'est la faute de la république ; mais, si elle ne trouve moyen d'y mettre un plutôt bon ordre, la brutalité et la légèreté des mœurs, qui sont le signe du temps présent, la conduiront à sa perte.

Le XIXe Siècle, le Roppel, d'autres journaux encore signalent avec horreur un fait qui vient d'avoir son dénouement devant la cour de Paris. Il s'agit d'un laitier et de sa femme retenus préventivement pendant six mois en prison, sur le témoignage d'un de leurs enfants, âgé de huit ans, qui disait les avoir vus renverser, traîner jusqu'à la fosse au fumier, noyer dans le purin, puis faire disparaître, un valet à leur service. Vainement les malheureux avaient-ils protesté avec larmes contre la dé-

position de leur enfant, le suppliant de considérer à quoi il les exposait par un témoignage si contraire à la vérité. L'enfant ne se démentit pas, et ils allaient passer aux assises lorsque la prétendue victime apparut et donne de ses nouvelles. On l'interroge, et il se trouve qu'il n'a jamais été maltraité par les inculpés ; que sa disparition volontaire se rattache à des faits qui lui sont personnels et que l'enfant qui accusait ses père et mère, est un petit misérable, dans les dires duquel il n'y a pas l'ombre de la vérité. Pour achever d'en donner la preuve, les malheureux parents, une fois en liberté, actionnent un voisin qu'ils soupçonnaient d'avoir inspiré leur fils ; le fait est établi judiciairement, ils obtiennent 1,500 fr. de dommages-intérêts, et sur appel la cour vient de leur en allouer 3,000.

Voilà tout le résumé de l'affaire, et les journaux que nous citons plus haut en font, comme nous l'avons dit, ressortir toute l'horreur. Ils ont raison, et nous sommes, pour cette fois, tout à fait de leur avis ; mais il est une considération qu'ils négligent et qui nous paraît avoir naturellement sa place à la suite de ce fait. Notons qu'il s'agit ici du témoignage d'un enfant qu'on ne pouvait raisonnablement soupçonner de vouloir charger ses père et mère dans une affaire qui pouvait prendre de si graves proportions. Maintenant qu'il est avéré que son obstination à témoigner contre ses parents lui vient d'un abominable conseil, n'est-on pas en droit de signaler la perfide légèreté avec laquelle si souvent, lorsqu'un prêtre ou un maître congréganiste est en cause, la presse irréligieuse accepte, avant même tout examen judiciaire, le témoignage d'enfants qui ne sont pas toujours, eux non plus, à l'abri des incitations du dehors, lorsqu'il s'agit de charger un religieux ou un prêtre. Déjà, en plus d'un procès de ce genre, il a été constaté que certains enfants, sur le seul témoignage desquels s'appuyait la poursuite, avaient inventé les faits de toutes pièces, et que leur déposition n'était que le fruit d'une imagination pervertie ?

Qui n'a souvenir en particulier de la fameuse affaire du couvent de Sainte-Grâce, où le principal et l'unique témoin articulait avec tant de précision tant de détails obscènes à charge d'un aumônier de couvent, et qu'on put convaincre d'avoir tout imaginé ? Plus récemment, il était reconnu de même qu'une fille, dont il semblait qu'on ne pût suspecter l'innocence, avait imaginé des récits horribles dirigés contre un prêtre, qui ne fut relâché, la vérité n'ayant pu auparavant se faire jour, qu'après plusieurs semaines de détention. En présence de ces faits, est-ce trop demander à la presse révolutionnaire, si aflamée de scandale, d'enregistrer avec un peu plus de précaution les faits de ce genre, au-devant duquel elle va, au contraire, si avidement. Le fait inouï qu'elle dénonce elle-même aujourd'hui, doit lui servir de leçon, et nous voulons espérer qu'elle ne sera pas tout à fait perdue, bien qu'il faille attendre bien peu d'équité de la part des disciples de celui qui prêchait et pratiquait si bien la

maxime : " Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose." AUGUSTE ROUSSEL.

Paris, 8 janvier.

La République française n'a pas de bons sentiments pour nous. Elle nous dirait volontiers, comme son ami Voltaire : Monsieur, je ne vous aime pas. Cette disposition, qui n'est pas nouvelle, se produit avec accentuation, à propos d'un article récemment publié par l'Univers, et intitulé : La République veut se faire craindre. Nous l'avons dit, et nous croyons l'avoir démontré. La feuille de M. Gambetta se fâche, ce qui ne prouve pas qu'elle ait raison : elle ferait mieux de répondre et de prouver, par exemple, que la République française se concilie le respect et l'amour ; mais elle fuit la discussion, et sa colère n'éclate qu'en gouailleries. Nous avons demandé compte à ses amis de la liberté qu'ils nous avaient promise—elle ne répond pas.

Nous leur avons demandé pourquoi leur système de gouvernement était l'inverse même du programme par eux annoncé depuis un demi-siècle, et pourquoi ils nous appliquaient les lois de l'empire, qu'ils n'auraient renversé, à les entendre, que pour abolir ces mêmes lois ? Il va sans dire qu'elle ne nous répond pas davantage.

Mais nous avons prononcé le mot de parvenu ; on dirait qu'elle le prend pour elle ; elle bondit comme si elle était blessée. Nous avons dit que les parvenus s'attaquaient surtout à ceux qui jouissent d'une considération qu'ils envient. Elle prétend qu'à ce titre, nous inventons quatre sortes de martyrs : la religion, la magistrature, le monarque et nous-mêmes. Au reproche d'attaquer la religion, elle se contente de répondre : " La république a proposé l'article 7 et elle a frappé comme d'abus l'érection de l'Eglise de la Salette en basilique ; Dioclétien est dépassé." La plaisanterie ne se discute pas, passons.

A propos de la magistrature et du toast qui a fait condamner M. de Bressillac à un an de suspension, elle nous répond : " Dame ! Si sous la république le champagne royaliste prend un goût aussi amer pour le palais des magistrats, où allons-nous, grand Dieu !"

L'apologie des poursuites dirigées contre M. de Beandry d'Asson est de même force. La République française revient, à plusieurs reprises, sur la longueur de notre article : il paraît qu'elle a pris la peine de compter les lignes et qu'il y en a 491. Nous voulons bien l'en croire sur parole. On dirait que nos développements la gênent. Le fait est que cet article ne pouvait être bref, énumérant les poursuites de ses amis contre les nôtres.

Enfin, prétendant que l'Univers se donne, lui aussi, pour martyr, elle se livre contre lui à une sortie furibonde qui finit de la sorte : " Souvenez-vous, messieurs de l'Univers, souvenez-vous de votre passé, et soyez modestes !"

Mais il nous semble que nous pouvons parler de notre passé, s'il est permis de parler de ce qu'on a souffert. Nous ne sommes pas des mar-

tyrs et ne profanons pas ce mot, mais nous sommes des soldats chrétiens, et nous n'avons pas fait la guerre à si bon marché que la République française. Née d'un caprice de révolution, elle est restée fidèle au plus fort, ce qui est facile, et ne connaît d'autres persécutions que celles qu'elle voit infliger aux autres. Elle a toujours été bercée sur l'édredon républicain. Elle vit sur un lit de roses, dictant ses ordres, et fumant des cigares exquis. Le journal auquel elle s'adresse n'a point connu cette existence commode. Lutter et vivre fut toujours même chose pour nous, et nous pouvons dire que nous avons lutté jusqu'à la mort. Un jour, pour avoir dit trop hardiment la vérité à l'empire, l'Univers fut supprimé. Ce n'est pas la République qui le fit renaître. Nous ne savons pas le sort qu'elle lui réserve, mais elle ne lui enlèvera jamais l'honneur d'avoir souffert pour la vérité. Le journal de M. Gambetta ne saurait en dire autant.—(L'Univers)

Paris, 10 janvier 1880.

La question du personnel paraît être maintenant la grande préoccupation des nouveaux ministres, poussés dans cette voie par la multitude des quémandeurs, dont les journaux révolutionnaires de toutes nuances sont les organes. Jamais, croyons-nous, l'on n'a mieux expérimenté le fond de la politique républicaine est d'occuper les places. Vainement plusieurs ministères se sont succédés, qui avaient peut-être quelque droit de se dire républicains. Vainement le cabinet Dufaure, et après lui le cabinet Waddington, ont multipliés les hécatombes dans toutes les branches de l'administration. A leur tour, les fonctionnaires choisis par ces ministres sont devenus suspects. Ils étaient peut-être, quoique rouges, un peu trop tintés de rose ; cette nuance a fait son temps. Quoique désormais n'a point arboré la cocarde jacobine doit céder la place. Depuis longtemps quelque radical la guettait. N'est-il pas juste qu'avec un ministère qui marque une nouvelle étape vers l'avènement des nouvelles couches, cette place lui soit enfin remise ?

Si l'on pouvait oublier combien les vrais intérêts de la France souffrent de ces après-convoitises, le spectacle en serait non-seulement curieux, mais plaisant. Ce qui ne l'est pas moins et le deviendra plus encore, c'est l'ahurissement du nouveau ministère, harcelé de la sorte par les bandes d'affamés qui se poussent à la curée. Dès à présent il peut, en effet, se rendre compte qu'il ne saurait venir à bout de satisfaire d'aussi formidables appétits. Mais, à supposer qu'il fit ce miracle pour tous les fonctionnaires en expectative que vomit la fourmillière populaire, ce dont il s'aperçoit, c'est qu'il faudrait aussitôt recommencer. Il n'y aura plus, sans doute, à tenir compte des hommes du centre gauche, que l'on pourchasse aujourd'hui de partout. Ceux-là ont eu leur jour, ils ont goûté du pouvoir, et l'on espère qu'ils auront la sagesse, pendant quelque temps au moins, de vivre silencieusement avec le souvenir de leurs jouissances passées.

Mais que fera-t-on de la queue qui

frétille dans les régions de l'extrême gauche ? Là aussi, derrière ces théoriciens de l'émeute, il y a des praticiens qui rugissent en attendant leur tour, et on ne les apaisera pas avec cette considération qu'ils doivent se tenir contents, puisque, avec M. de Freycinet, la république est définitivement installée au gouvernement. Pour ces ultras, il n'y a de république que celle qui les emploie, et c'est une singulière illusion de croire qu'ils désarmeront avant d'avoir abouti là. M. Gambetta, qui fut parfois plus habile, a commis une grosse faute, à son point de vue, le jour où, dans son souci de ne point parler creux devant une Chambre paresseuse, il a lâché ce mot *aboutir*... qu'il a donné comme le mot d'ordre des sessions futures.

Ce mot, en effet, condamne l'opportunisme, dont la tactique fut toujours d'ajourner toutes les solutions, et l'on peut compter qu'il n'a pas été dit en vain. Les " nouvelles couches " l'ont déjà ramassé ; elles s'en saisissent comme d'une catapulte pour ébranler jusqu'à sa racine un ministère qui déjà chancelle, et l'on doit s'assurer qu'elles ne négligeront pas de s'en servir dans la question du personnel, qui leur tient tant à cœur. Mais alors que deviendra le ministère qui, dans la pensée de son patron, M. Gambetta, devait nous conduire jusqu'aux élections générales, en 1881 ?

Il semble que cet avenir se dresse déjà devant l'esprit inquiet des rédacteurs de la Paix. A l'Élysée, M. Grévy, qui, pour le public, ne dit mot, prend peut-être la peine de réfléchir aux conséquences logiques du système d'épuration que les ministres seront contraints de pousser à outrance. Aussi hasarde-t-il timidement le conseil de ne pas s'aventurer dans un chemin si périlleux. Il recommande d'envisager la " vraie réforme " et voici comment il expose son avis à ce sujet :

" Dans cette question des fonctionnaires, ce qui importe, ce n'est point tant la multiplicité des révocations, — car ce serait mal entendre les intérêts publics et tenter une entreprise impossible que de vouloir remplacer tout un personnel immense, — que de donner à tous les fonctionnaires le sentiment de la force, de la durée du gouvernement qui les emploie, et en même temps de la volonté où est ce gouvernement de ne souffrir aucune opposition, latente ou déclarée, de la part de ses agents."

La question du personnel est une question d'impulsion beaucoup plus qu'une question d'individus. Certains fonctionnaires n'avaient peut-être pas, jusqu'ici, assez senti cette impulsion supérieure. Maintenant, il n'en est plus de même. Le gouvernement s'est prononcé avec assez de vigueur pour que tous les fonctionnaires soient convaincus qu'il leur faut renoncer à tout mauvais vouloir contre la République. Donner cette conviction à notre personnel administratif, voilà ce qui était essentiel et qui sera certainement plus efficace que des changements multipliés de personnes.

Il n'y aura donc plus lieu, il faut l'espérer de se préoccuper, dans la session prochaine, autant que dans les précédentes sessions, de cette

Feuilleton du COURRIER DU CANADA. 30 JANVIER 1880.—No. 49

LES COUSINS DE NORMANDIE

Deuxième Partie.

LE DRAME.

—Le gredin, murmura Louis d'Enneval. —Vois donc, camarade, continua Caius, voici un brigand d'aristocrate dont les liens sont bien relâchés. —Sambledu ! Fressure, cria Louis en riant, pendant qu'on le ficelait plus sérieusement, on dirait que tu as déjà eu des relations avec la corde. Tu es un malin compère. Si la République ne paraissait pas disposée à m'enlever tout souci de procès pour l'avenir, je jure bien que je n'aurais jamais d'autre procureur que toi.

—Tout ce que je peux faire, c'est de te procurer un héritier dans la personne du bourreau, et de t'en voyer le citoyen Carpe Hauvin, qui est là dans ce coin, à moitié ivre, et qui, en sa qualité de ci-devant bar-

nardin, t'absoudra... —Qu'il aille au diable, avec toi. Mon pauvre Anthyme, nous sommes définitivement vaincus. Je regrette de t'avoir donné cette dernière espérance, mais je crierais une fois pour toi : Vive le roi ! A bas la République ! Que Satan grille tous les sans-culottes, et embroche le bienfaisant Robespierre.

—Qu'on le bâillonne, dit froidement Numa, afin que ces vils blasphèmes d'esclaves ne blessent pas les oreilles d'hommes libres...

—Mais, cria du dehors la voix du jeune matelot furieux d'avoir été trompé par Anthyme, si tu ne me dis pas le mot, le vrai, le nouveau cette fois je te passe ma pique au travers du corps. —Ah ! répondit une voix lamentable, il m'est arrivé tant d'aventures, j'ai perdu l'esprit ! Attends, frère : " La force du peuple et la raison c'est la même chose." Laissez-moi passer, je suis poursuivi par les ennemis de la patrie.

—C'est la voix de Mars Trente-et-un-Mai, se dirent Caius et Brutus. —Qu'y a-t-il donc ? demanda vivement Numa.

XV

MARS TRENTE-ET-UN-MAI.

Mars bondit dans la chambre et se laissa choir. Puis il se releva brus-

quement et roula autour de lui des yeux hagards.

—Je suis enfin parmi mes frères, les sans-culottes, s'écria-t-il.

—Nous diras-tu ce qu'il y a à faire, demanda de nouveau Numa.

—Regarde-moi et laisse-moi retrouver mes esprits. Le pauvre Mars était, en effet, dans un état pitoyable. Ses habits en lambeaux, son fameux bonnet souillé, sa barbe plus hérissée que jamais et entremêlée de feuilles et de brins d'herbes, son visage sali de boue et meurtri, ses yeux à demi-clos derrière ses lunettes, sa voix enrouée qui semblait sortir péniblement de sa bouche gonflée, tout indiquait une série de cruelles aventures.

—Ah ! s'écria Mars avec un soubresaut, j'oubliais. Aux armes ! citoyens, aux armes ! Les ci-devants de Cricquetot-l'Enneval m'ont pris ; je me suis sauvé ; ils s'avancent par ici.

—Aux armes ! cria Brutus en se levant. Ah ! j'oublie mes souffrances, et je vais me venger. Allons ! frères, ne les attendons pas ici comme des lâches ! En avant ! Vive la République !

—En avant ! Vive la République ! cria Pierre Le Mâle à son tour. Vous verrez, frères, si je suis devenu l'ami des aristocrates.

—Vive la République ! cria toute la bande en sortant en désordre. —Par où viennent-ils ? demanda Numa avec calme.

—Par la route de Cricquetot, répondit Mars avec un tremblement étrange.

—Comment sont-ils ?

—Un dizaine, à ce qu'il m'a semblé.

—Bon, dit Numa. En selle, les cavaliers ! cria-t-il. Pierre Le Mâle, prends le cheval de Carpe Hauvin. Que ceux qui ne sont pas montés attendent mes ordres.

Il entra, alla visiter les liens des deux prisonniers, inspecta la fenêtre de derrière qui donnait sur la falaise. Il la vit fermée par un contrevent et défendue par des barreaux de fer. Il revint près de Caius, et lui dit :

—Tu vas rester à garder les prisonniers.

—Je comprends, avec les vœux du citoyen Numa pour que les prisonniers puissent s'échapper, et qu'on trouve dans les paroles qu'ils ont dites ce soir, les éléments d'une accusation de complicité et de corruption contre moi. Mais je te jure, bon Numa, qu'ils ne se sauveront pas, et que tu les retrouveras ici.

—Je t'autorise à leur brûler la cervelle au premier geste équivoque. Tu ne comprends donc pas que je veux la paix entre les frères. Carpe, qui est bon à peu de chose en rase campagne, et Mars, qui a besoin de reprendre haleine, te tiendront compagnie.

La porte fut fermée, ainsi que les volets des deux fenêtres de devant. Le bruit des chevaux, lancés au grand trot, s'éloigna.

Tout tomba dans un silence interrompu seulement par le murmure des vagues qui venaient mourir presque au pied de la falaise.

—Et ainsi, dit Caius en ôtant son chapeau et en s'asseyant après avoir allumé sa pipe, tu as eu des aventures civiques, Mars. Raconte-moi ça, afin que je vois si nous devons songer à placer ton buste entre ceux de Marat et de Le Pelletier. Tu peux parler, va, et maudire de toute ton âme l'aristocratie ; les deux ci-devants qui sont là, Bosqueny le brigand, et d'Enneval le corrompu, ne t'interrompent pas.

—Les scélérats m'ont cassé la mâchoire.

—Je m'en aperçois bien, mon pauvre Mars.

—Aussi, je ne puis raconter maintenant ma longue histoire. Mais j'espère qu'on va mettre la main sur le traître aristocrate Louis Cramoisant qui me servait de guide. Il faisait l'enragé sans-culotte et me persuada qu'il valait mieux attendre au soir pour entrer dans Cricquetot, afin de ne pas exciter la curiosité.

—Et éviter les coups des contre-révolutionnaires. —C'était sage. Nous nous assimes à l'écart. Tout à coup il se leva et me montrant deux ci-devants qui s'a-

vançaient à cheval de notre côté, il me dit : " Donne-moi un de tes pistolets afin que je puisse me défendre à côté de toi, citoyen vice-président." Attends, Caius, tu vas voir si j'ai manqué de courage, ne ris pas, je vais te montrer la scène telle qu'elle est.

Mars se dirigea vers Carpe, somnillant sur une chaise.

—Prête-moi un de tes pistolets, Carpe, dit-il.

—Mais puisque je n'en ai qu'un, citoyen Trente-Mars, répliqua celui-ci, en bredouillant.

—Donne-le moi. Il n'est pas chargé, hein ?

—Jusqu'à la mort, citoyen Mars-et-un-Mai, répondit l'ivrogne en tenant un superbe pistolet d'arçon.

—Enfin n'importe, dit Mars avec un soupir qui fit éclater de rire Caius. Vois-tu, Caius-Loy, j'étais assis comme tu es, et lui debout, comme je suis, le pistolet à la main. Y a-t-il du courage, je te le demande ?

—Évidemment non, bon Mars, et alors ?

—Alors, j'étais sans défiance, je le voyais bien lever le bras, comme cela.

(A suivre.)

question des fonctionnaires, qui pouvait passionner encore un certain nombre de députés, mais qui ne passionnait réellement plus l'opinion. S'il était capable de s'arrêter sur la pente où il s'est placé, le ministère ne resterait pas sourd à cette leçon qu'indirectement M. Grévy lui fait donner par son organe. Mais la Révolution a sa logique et l'on se flatterait vainement d'y échapper. Les gouvernants du jour ne seront point plus forts que ceux qui les ont précédés; non-seulement ils n'arrêteront rien, mais, sans le vouloir, ils se verront amenés à préparer l'avènement d'autres hommes qui, eux, se chargeront d'aboutir. Il est vrai qu'après avoir abouti, ceux-là disparaîtront à leur tour dans les ruines qu'ils auront accumulées, faisant, toujours malgré eux, le champ libre à une restauration qu'ils se chargent tous les jours de montrer de plus en plus nécessaire. C'est notre ancien espoir, et ce qui se passe ne peut que l'affermir.

AUGUSTE ROUSSEL.

CANADA QUEBEC. 30 JANVIER 1880

MONTMORENCY

Il était rumeur hier soir que M. Valin avait renoncé à se présenter dans Montmorency et que l'hon. M. Angers briguerait les suffrages de cette division électorale. Les candidats parleront dimanche prochain au Château-Richer.

Perreault vs Langellier

Cette cause a été plaidée ce matin devant les juges Polette, Maguire et Stuart.

HISTOIRE DU CANADA

Deux prix offerts par Son Excellence M. le Comte de Premio-Real Consul général d'Espagne.

RAPPORT DU JURY.

DR. N. E. DIONNE, lauréat.

Relativement aux questions sur l'histoire du Canada proposées par M. J. M. Lemoine, Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, et pour la solution desquelles Son Excellence M. le Comte de Premio-Real avait offert deux prix, moyennant certaines conditions publiées à diverses reprises dans le Morning Chronicle de Québec, et dans plusieurs autres journaux français et anglais du Canada et ailleurs, les soussignés chargés d'examiner les réponses, font rapport que, vu l'obscurité qui entoure plusieurs des problèmes renfermés dans ces questions, et vu les opinions plus ou moins contradictoires émises par les concurrents, ils se sont trouvés dans l'obligation d'adopter un mode particulier d'examen. Avec cela en vue, ils ont examiné chacune des réponses en bloc, et ont donné la préférence à celles qui renfermaient les recherches les plus minutieuses, et où les opinions des divers historiens sont discutées d'une manière plus détaillée. Les soussignés sont en conséquence d'avis que le prix de dix piastres soit accordé aux réponses qui portent la signature de Guillaume le Gentilhomme (N. E. Dionne, M. D.).

20. Que le prix de cinq piastres soit aussi accordé aux réponses qui portent la signature du même Guillaume le Gentilhomme (N. E. Dionne, M. D.).

30. Que mention honorable soit faite de MM. J. Walsh et Arthur Thiboutot.

40. Que les sept autres Concurrents méritent des éloges pour les connaissances historiques dont ils ont fait preuve.

50. Qu'en conformité avec ce qui se pratique en pareils cas, le manuscrit de chacun des concurrents devienne la propriété du jury qui en tirera le meilleur parti possible, en les comparant de nouveau pour les livrer ensuite à la publicité afin de jeter plus de lumière sur les points d'histoire qui sont le sujet du concours.

60. Que ceux des concurrents malheureux qui préféreraient ne point voir publier leurs noms en même temps que leurs travaux aient la complaisance de faire connaître leurs intentions avant le 16 février prochain.

(Signé) J. M. LEMOINE, A. VALLÉE

Québec, 26 janvier 1880.

Nous avons cru comprendre que si le même individu avait l'avantage de remporter les deux prix si généreusement offerts par Son Excellence Monsieur le Comte de Premio-Real, on instituerait un grand prix de vingt piastres, et à cela on n'avait apposé aucune restriction. Il est fort possible que les Messieurs qui composent le jury d'examen n'aient pas jugé les réponses du concurrent heureux dignes d'une pareille récompense, mais les conditions posées par M. le Comte étant ainsi posées, nous ne pouvons comprendre que le jury ne s'y soit pas conformé.

\*.\*.\*

Il est fort heureux que l'on comprenne toute l'importance de ces travaux historiques. M. le Consul d'Espagne, qui est étranger à notre pays, a donné, par sa patriotique ini-

tiative, un nouvel essor à ces sortes d'étude. L'histoire du Canada est parmi nous, nous le disons bien à regret, fort négligée et très peu appréciée. Nos Sociétés, telles que la Société Littéraire et Historique, l'Institut Canadien et le Cercle Catholique devraient, ce nous semble, encourager de toutes manières de semblables travaux; les services qu'ils rendraient ainsi seraient incalculables. Toutefois, nous apprenons que le Cercle Catholique doit bientôt fonder un grand prix de cent piastres sur des questions de l'histoire du Canada.

Honneur à lui!

On lit dans le Journal des Trois-Rivières :

« On nous prie d'annoncer que Son Excellence le gouverneur-général a bien voulu accorder une médaille d'argent au Séminaire de cette ville. Cette nouvelle réjouira sans doute les amis de cette maison et tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'éducation. Pour notre part, nous en sommes très heureux. En offrant à Son Excellence, par l'entremise de notre journal, le témoignage public de notre gratitude, les directeurs du Séminaire expriment des sentiments qui, nous n'en doutons pas, seront partagés par tous les citoyens. Tous en effet ne peuvent manquer de se réjouir de cette marque de considération donnée à une institution qui leur est chère. Son Excellence voudra bien croire qu'ils en conserveront le souvenir. »

On écrit de Rome au Français : « La misère se fait formidable en Italie, et presque chaque jour les feuilles de province parlent de troubles causés par la faim. La chambre des députés vient de voter, par un vote, l'accomplissement des travaux publics, auxquels on ne devait mettre la main que plus tard, mais ce n'est là qu'une bien faible ressource pour les milliers de bras qui manquent de travail. Il est à craindre que l'hiver ne s'achève pas sans de grandes complications dans les campagnes où le paysan souffre plus encore que l'habitant des villes. »

Chronique

Du Rostier de Marie.

Rome, 4 janvier.—La congrégation spéciale des cardinaux a déclaré nul le mariage du prince de Monaco avec la duchesse de Hamilton; mais il a reconnu la légitimité du fils et le droit du prince de pourvoir à son éducation.

Les journaux berlinois nous apprennent que le jour de Noël la princesse impériale d'Allemagne, qui passe l'hiver à Pegli, a invité les Frères des écoles chrétiennes et les Sœurs à venir avec leurs élèves assister à la fête de l'arbre de Noël. Les religieux et religieuses, accompagnés de leurs élèves, se sont rendus à cette gracieuse invitation, et ils se sont retirés enchantés de l'accueil qui leur avait été fait par la princesse impériale et sa jeune famille.

Le Frère Floride, procureur général des Frères des écoles chrétiennes, a succombé le 3 janvier, à Rome, à une attaque de pleurésie. Son nom était entouré du respect de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. D'une douceur angélique, d'une expérience consommée, d'une charité tout aimable, il ne s'appartenait point. Il était à Dieu dans les enfants, dans les affligés, dans les pauvres.

Le marquis de Salisbury vient d'envoyer la somme de 1,250 francs pour les pauvres de la ville de Dieppe, dans le voisinage de laquelle se trouve la villa Cécil, propriété du ministre actuel des affaires étrangères en Angleterre. Ce don a été remis à la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

MADRID, 13 décembre.—Le roi d'Espagne passait en voiture, accompagné de sa jeune épouse, dans la rue d'Atocha, lorsqu'ils croisèrent un prêtre qui portait les derniers sacrements à un malade. Leurs Majestés firent arrêter leur carrosse et en descendirent aussitôt; puis, s'agenouillant, elles prièrent le prêtre d'y monter à leur place et suivirent la voiture à pied, aux acclamations de la population.

Quel contraste avec ce qui se passe en d'autres pays!

VARIÉTÉS

AUX CHERCHEURS DE PLACES

LES PETITS EMPLOYÉS.

(Suite et fin.)

Je sais bien qu'il y en a qui passent à l'étranger, mais que le nombre des défaillances est restreint à côté de ceux qui, loyaux et incorruptibles, résistent à toute tentation et demeurent fidèles à leur poste! L'ouvrier n'est pas obligé à aucun

décorum, sa paye n'est pas fixe, il peut faire des heures en plus, regagner le temps perdu et combler une lacune; il n'est pas emprisonné dans ce chiffre impitoyable de l'appointement mensuel.

Il gagne tantôt plus tantôt moins et quand il touche son argent, il peut l'entendre chanter dans sa poche, le têter et l'écouter un peu, ne donnant à la bourgeoisie que ce qu'il en reste. — On cause, on rit, on boit et on rigole. — La vie n'est pas toujours dure, sèche, implacable. On rencontre de bons moments et du bon monde, on s'oublie, on se laisse aller et puis avant de recommencer le dur labeur de la semaine, il y a le dimanche, la barrière, le vin dans les brocs, sa société et le morceau du rôti. Mari, femme, enfants, tout le monde noce. On travaillera un peu plus la semaine prochaine; on n'est pas sur terre pour s'étourdir le tempérament, et si les pièces de cent sous sont rondes c'est pour rouler...

Le petit employé, lui aussi, a son dimanche, et sa promenade se passe d'habitude à Vincennes, au Bois de Boulogne ou aux Batteuses Chaumont. Les enfants sous les yeux de leur mère qui les surveille, n'y trouvent ni distractions ni plaisirs, on leur défend de courir et de s'abîmer. La toilette de la petite a coûté tant de peines et de veilles. Elle revient à douze francs! Pour le malheureux, c'est plus cher que pour les élégantes un costume de chez Emile Pingat.

Exténués, harassés, ils reviennent la gorge sèche et hâlée par la poussière. Alors on boit un coup d'eau tiède à même le pot, on se couche de mauvaise humeur et le lendemain on se relève aussi gais... que les autres jours!

Chez eux, les bouquets et les branches de lilas se fanent plus vite qu'ailleurs!

Quand, la veille de Noël, les pauvres petits, pleins d'illusions encore et espérant toujours, mettent leurs souliers dans la cendre, le matin ils y trouvent une boule de neige, tombée dans la nuit par la cheminée. — Malheureux déshérités, collant leurs visages charmants et leurs yeux avides le long des grandes vitres, qui, dragons impitoyables, gardent tout ce que l'enfance recherche, désire et envie. Les beaux jouets, les poupées magnifiques, les moutons en laine et les soldats en plomb; rien de tout cela n'est fait pour ces pauvres mignons. Et cependant, ils voient entrer dans ces boutiques d'autres enfants qui tâtent, marchandent, achètent et emportent!

Chers petits qui regardent tout cela, n'éclatent point en sanglots et ne se plaignent même pas? Connaissent-ils donc déjà la loi d'injustice qui pèse sur eux et si jeunes encore se savent-ils les fils des déshérités et des parias?

On dit qu'ils ont bonne mine. — Parbleu, la panade enflée et les digestions difficiles donnent des couleurs? Aussi, quand par hasard la fille tourne mal, comme elle verse vite!...

La femme est la clef de voûte de cet édifice fait d'ordre, d'épargne et de privations. C'est d'elle que dépend la vie de ce ménage en équilibre sur une pièce de vingt sous. — Elle a la mine chiffonnée, le nez en l'air et l'ovale fin; c'est le vrai type de la Parisienne, cette fée de l'adresse qui sait se bâtir un vêtement avec six francs d'étoffe et habiller sa fille dans un ruban. — On la voit, le matin, descendant les quartiers excentriques le panier au bras, le fichu sur la tête, trottant menu sur ce pavé de Paris où elle est née, la seule patrie qu'elle adore et qui, elle, la cité terrible, se montre si cruelle et si inéminente.

Cette Parisienne dont je vous parle est une sainte. Jamais les Thérèse, les Rose de Lima, les Elisabeth et toutes celles qui figurent sur le calendrier n'ont poussé plus loin que cette femme les vertus, le dévouement et l'abnégation. Elle n'a pas vingt-cinq ans, elle est encore jolie, et cependant sa jeunesse se résume déjà en un seul mot: Sacrifice.

Le dénuement épousant la misère et engendrant des pauvres, voilà son histoire! Jamais de toilette. Elle est vêtue d'une robe si légère qu'on dirait des ailes d'abeille. Cependant comme elle est femme et qu'il surnage encore un dernier reste de coquetterie, au bas du jupon elle a cousu un petit volant.

Des guenilles propres, des loques reprises, des haillons sans tache; voilà pour le costume, il est comme la nourriture: juste ce qu'il faut pour ne pas aller nu, comme l'autre est juste aussi pour ne pas mourir de faim.

L'appartement est au sixième, au fond d'une cour. La rue donne sur le zinc. Parfois, les privilégiés aperçoivent un lambeau de ciel bleu entre deux cheminées.

Sus la croisée un fuchsia, un plant de basilic et une prairie artificielle dans un pot.

Le Mont-de-Piété est leur banquier, à... onze pour cent!

Un jour je disais à l'un de ces ilotes: Pendant vous gagnez de quoi vivre?

—Malheureusement! me répondit-

il, car si on mourait ce serait au moins fini tout de suite, mais râler quarante ans avant d'aller dans le trou!...

Qui donc a voué ainsi une classe entière de la société à l'indigence et à l'isolement? Qui a poussé sous le même drapeau cette famélique armée de déclassés?

La stupidité et la vanité des parents d'abord, et ensuite la profonde indifférence avec laquelle l'instruction publique s'occupe de l'avenir de ceux qu'elle a élevés.

Aujourd'hui on donne à son fils une éducation au delà de sa condition, on lui fait faire des études qui, l'arrachant à son milieu, le lancent complètement en dehors de sa sphère.

Partant d'où il sort, il faudrait, pour devenir quelqu'un, qu'il fût un homme supérieur, et la plupart du temps, ce n'est qu'un médiocre. — Alors, manquant de souffle pour gravir la côte, n'ayant pas les poumons assez vastes pour l'air qui, là-haut, est fort rare, il tombe au milieu du chemin et dégringole. — Comme il ne peut être ni bachelier, ni avocat, ni médecin, ni ingénieur, et qu'il n'a pas assez d'audace pour être député, — il entre dans l'administration, et on le range dans cette boîte où l'Etat conserve les fruits secs.

Il y restera vingt-cinq ans sans travailler. On ne lui demande par jour qu'une ou deux pages de belle écriture; au bout d'un an, ce n'est plus un cerveau, c'est une cursive, une majuscule ou un paraphe remarquable.

Cet homme qui gèle chez lui, reste six heures dans son bureau à se rôtir les tibias devant un feu de corps de garde.

Pauvre malheureux! s'il pouvait au moins emporter quelques-unes de ces bûches et voir rire ses enfants à leurs flammes!

Qui racontera les prodiges d'économie accomplis par cet être? Tout sert, elle profite de tout et tire parti de tout. Elle taille, coud, lave, repasse, et est à la fois la dame et la servante. Si, par hasard, la maladie met son ongle sur elle et l'immobilise, adieu! tout s'en va à la dérive. — La crasse entre dans la maison, et le désordre est partout et la dette hurle à travers la porte.

Parfois Dieu remplit un miracle. En une heure, la fille aînée se fait femme et remplace celle que la maladie a couchée sur le lit ou étendue dans la tombe. — Une vierge de quatorze ans devient la mère de trois enfants qui survivent.

Quand chacun vivra à sa place, quand on continuera l'état de son père, quand le fils de l'artisan consentira à ne pas quitter son milieu et qu'au lieu de venir crever de faim à la ville le paysan restera aux champs, il n'y aura plus de ces martyrs et de ces parias dont je viens de parler.

Il n'y a qu'une seule liberté au monde; celle que procure l'Indépendance!

Pourquoi toujours ces mensonges écrits partout: Egalité, Fraternité? — Tout cela est bon pour les riches et leur usage.

Vous savez bien que le pauvre est esclave!

PIERRE QUIROUL.

DE L'ETUDE DU DESSIN

DU DESSIN LINÉAIRE, SON UTILITÉ, SON APPLICATION.

Le Dessin est à la fois la langue de la nature, de l'intelligence, et de l'imagination. [LANGELIS, Introduction à l'Analyse des Sciences]

Le Dessin linéaire est l'art de représenter par un simple trait les différents objets de l'industrie et des arts.

Depuis la naissance des arts industriels, on a fait usage du dessin linéaire; car le chef d'atelier, pour faire exécuter ses idées par les ouvriers sous ses ordres, est obligé de les leur indiquer avec un trait noir, blanc, ou rouge, dessiné sur une planche, sur un mur, ou sur du papier; l'orfèvre et le joaillier, qui ornent leurs produits de cisèlures ou de pièces de rapport, emploient le dessin au trait pour expliquer les ornements que les ouvriers doivent exécuter. Enfin, dans la plupart des états industriels, les maîtres et les compagnons font un tracé géométrique avec la règle et le compas, ou même avec le crayon seul, quand ils ne veulent indiquer qu'une ébauche.

Mais ce n'est que depuis un petit nombre d'années que le dessin linéaire a été assujéti à des règles, à un ordre méthodique, et qu'il est devenu l'objet d'un enseignement spécial. Il en a été du dessin linéaire comme de tous les enseignements nouveaux: on a d'abord méconnu son but, son application, ses principes; chacun a voulu l'expliquer sans se donner la peine de recourir aux traités spéciaux. Ainsi, les uns n'ont voulu voir qu'un trait géométrique au compas; d'autres, n'y trouvant qu'un dessin ordinaire, s'étonnaient qu'on voulût faire du dessin linéaire un enseignement à part, un art spécial. Ils considéraient le dessin linéaire comme l'esquisse du dessin ombré. Réduire le dessin linéaire à un

trait exécuté au moyen du compas ou de la règle, c'est ne pas comprendre la signification du mot dessin. Quel dessin y a-t-il réellement dans un tracé où la main est guidée par des instruments? — Repousser les secours de la géométrie et des instruments, c'est confondre le dessin linéaire avec le dessin académique, c'est exclure l'exactitude et la justesse, qui en sont le principal mérite.

Ce qu'on appelle donc aujourd'hui dessin linéaire, c'est l'art de tracer des dessins réguliers, principalement applicables aux besoins de l'industrie, tels que les dessins des papiers de tentures; les dessins qui font partie du décor des maisons, des palais, des salles destinées aux fêtes, aux représentations théâtrales; les dessins d'ornements employés par les bijoutiers, les joailliers, les orfèvres; les dessins des machines de toute espèce employées dans les fabriques et les manufactures; les dessins relatifs à l'art de construire, tels que les dessins de serrurerie, de menuiserie, de charpente, de marbrerie, etc.

Le dessin linéaire devrait aujourd'hui faire partie de toute instruction primaire et secondaire. Un grand nombre de Collèges communaux et même de Lycées l'ont adopté. Et, en effet, son étude conduit à celle du dessin; elle donne une grande facilité aux élèves pour faire les constructions géométriques au tableau noir. A la sortie du Collège ou de l'École, quel est l'homme qui n'a pas besoin du dessin linéaire? S'il est ouvrier, il comprendra rapidement la pensée de son maître, il perfectionnera son travail; s'il est chef d'atelier, il tracera ses croquis, ses dessins, avec une extrême facilité; enfin s'il est propriétaire, n'aura-t-il pas besoin, en mille occasions, de transmettre nettement sa pensée à un architecte, à un maçon, à un menuisier, à un serrurier, au moyen d'un tracé linéaire, qui n'a pas besoin d'être fait dans ce cas avec une précision géométrique (\*).

Le Dessin, dans ce dernier usage, est une seconde écriture. Malheureusement on n'attache pas assez d'importance à l'étude du Dessin, on ne le considère que sous le rapport artistique, et pas assez au point de vue de l'utilité qu'on en peut retirer, et de son influence dans le cours de l'éducation. En effet, l'enfant qui apprend le Dessin apprend aussi à bien voir, il aperçoit mieux le détail des choses qu'il étudie, par la nécessité où il est chaque jour de regarder attentivement les objets qu'il doit imiter. Il acquiert peu à peu l'habitude de se rendre compte de ce qu'il voit, afin de le reproduire exactement sur le papier: son esprit d'observation se forme d'une manière sensible, et il reporte ce même esprit dans les autres parties de ses études.

(\*) Extrait du Manuel des Aspirants au brevet de capacité pour l'Enseignement primaire supérieur, par MM. Lemoine, Achille Meissas, et Michelot. — (Chez Hachette.)

NOUVELLES

CERCLE CATHOLIQUE. — On a continué hier devant le Cercle Catholique la discussion sur l'homme le plus digne d'un monument commémoratif.

M. le Dr. Eutrope Dionne a fait les frais de la séance. Dans une brillante improvisation qui a duré une heure et demie, M. le Dr. Dionne a fait l'éloge de Samuel de Champlain, le fondateur de la ville de Québec.

— Un ami communique au Nouveau Monde le mot suivant, qui a été dit par Léon XIII à un Canadien admis en audience auprès de Sa Sainteté :

« Vous êtes Canadien, il faut être romain. Le Dante a dit que Notre-Seigneur était romain. »

— Ce soir il y aura une réunion de tous les chasseurs de Québec chez M. Hamel, notaire, Rue St-Joseph, à huit heures précises.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE. — Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante à la Société Littéraire et Historique de Québec :

- Président, — M. J. M. LeMoine ; Vice-présidents, — le Dr. W. Boswell, M. H. S. Scott, le lieutenant-colonel Strange et M. C. Tessier ; Trésorier, — M. W. Hossack ; Bibliothécaire, — M. R. McLeod ; Secrétaire-archiviste, — M. J. F. Belleau ; Secrétaire-correspondant, — M. W. Clint ; Secrétaire du conseil, — M. A. Robertson ; Directeur du musée, — M. le Dr. H. Neilson ; Directeur des appareils, — M. F. C. Wurtele ; Membres additionnels du conseil, — MM. J. Whitehead, George Stewart, jr ; P. Johnston et J. Stevenson.

BERLIN, 28.—L'archevêque de la Silésie a adressé une lettre aux différents membres du clergé de la Silésie prussienne, dans laquelle il explique le décret rendu par le ministre des cultes autorisant les prêtres catholiques à donner l'instruction religieuse aux enfants dans les écoles. C'est la première fois qu'un archevêque ait donné connaissance à ses administrés d'un décret du ministre des cultes prussien.

— Les détectives ont retrouvé une certaine quantité de tuyaux de plomb volés, qu'ils ont déposés à la station de police No 1.

SENTENCE.—Le prisonnier arrêté l'autre jour par le détective Delisle, étant en possession d'une paire de gants volés dans l'église St-Roch, a été condamné hier, à la cour de police, à trois mois de prison.

soner, 28.—M. Mathieu, M. P. P. a été élu maire de Sorel par acclamation.

— Il se publie actuellement, en Angleterre, 153 journaux quotidiens, savoir : 18 à Londres, 94 dans les provinces, 3 dans le pays de Galles, 21 en Ecosse et 1 à Jersey. 70 de ces journaux se vendent à 2 sous le numéro ; 69 se vendent à 1 sou et le reste à des prix variant de trois à six sous.

— Il y a 63 compagnies de chemins de fer dans le Massachusetts. Durant l'année 1879, elles ont employé 19,375 personnes, obtenu des recettes de \$30,312,964.54 et dépensé \$20,158,956.60. Il ne s'y est construit que onze milles de chemin durant l'année dernière.

— Un incident extraordinaire est arrivé à Ottawa, lundi dernier. On conduisait au cimetière un individu que l'on prétendait être mort de la variole. Sur la route, ceux qui faisaient partie du convoi funèbre eurent ouïr du bruit à l'intérieur du cercueil. Le couvercle fut enlevé, et, grande fut leur surprise en entendant le mort leur demander où ils le conduisaient. On rebroussa chemin, et des soins appropriés furent donnés au resuscité qui revient à la santé et semble plus que jamais disposé à vivre.

MARITIME.—Les souscripteurs intéressés dans la cargaison de la barque Lydia, qui s'est échouée l'automne dernier sur les écueils de Manicouagan, sont sur le point d'envoyer quelqu'un en bas pour en prendre charge. Ils tenteront aussi de dépêcher le vapeur Progress, la semaine dernière, sur les lieux du naufrage.

Nouvelle-Orléans, 27 janv.—Le steamer Louisiana, capt. Fraser, de la ligne Cromwell, parti de New-York pour ce port, s'est échoué près de la Grosse Isle, 20 milles au nord de Passacoutre, vers quatre heures du matin, lundi. Son premier officier est arrivé à Port Eades ce matin, pour demander des secours, lesquels ont été envoyés au vaisseau en détresse. On suppose qu'il sera ramené à flot à la prochaine marée. La cause de cet échouage est attribuée à une variation du compas, vu que c'était un steamer neuf en fer, faisant son premier voyage.

Londres, 26 janv.—Steamer Statesman, Hughes, parti de Palermo pour la Nouvelle-Orléans, a relâché à Madère, sa machine étant brisée.—Navire Hans Gude, Bergh, parti de Batavia et qu'on avait rapporté échoué près de Bordeaux, a été remis à flot.—Barque Agantyr, Sjorgren, à Luth, partie de New-York, à Queenstown, est trouée, s'étant échouée.—Barque Grace E. Cann, Cann, partie de Philadelphie pour Hambourg, est échouée dans l'Elbe.

La barque Arcurus, Bent, partie de New-York pour Dunkirk, a relâché aux Barbades le 6 janvier, avariée et avec six pieds d'eau dans sa cale. Le brigantin John D. Tupper, parti de Port Galendonia, C. A. pour St-John, avec une cargaison de charbon, a relâché à St-Thomas le 6 janvier, étant en détresse, et a été déchargé le 20.

Halifax, 27 janvier.—Une dépêche du câble reçue par les propriétaires Dennis et Doone, W. Law & Cie et autres de Yarmouth, annonce la perte du navire Tollington, capt. Robbins, parti du Bremen le 21 du courant pour l'un des ports des Etats-Unis. Il n'y a pas d'autres détails. Il est assuré pour \$8,000 seulement.

Bermudes, 10 janvier.—La barque Bella Mudge, de Halifax, partie de Boston avec un chargement de blé pour Queenstown, sur divers ordres, est arrivée à St-Georges. Elle a essuyé de violentes tempêtes de nord-ouest du 1er au 6 janvier, et a perdu plusieurs voiles. Elle faisait eau et les pompes étaient engorgées. Une partie de la cargaison a été jetée à la mer.

Parishboro, 29 janv.—La navigation dans la baie de Fundy n'est pas encore fermée et le 11 du courant, on a compté de l'île Spencer sept goélettes faisant voile. Rarement un tel spectacle a été donné aux résidents de l'île.

Halifax, 29 janv.—Le steamer Alhambra est arrivé aujourd'hui de Cow Bay, C. A. et partira samedi pour New-York.

Londres, 29 janv.—Arrivée de New-York du steamer Werder. New-York, 29.—Arrivée de Londres du Victoria.

COUR DE RECORDER, IER.—F.-X. Marcotte, marchand de Deschambault privé de ses pieds, a pris une cuite hier. Comme il promet de laisser la ville on le renvoie. Céline Sasseville alias Philomène Lépine alias Nancourt, ivre, un mois de prison. Louis Sanfaçon, un mois, pour ivresse, jurons et résistance à la police. Il n'est de retour du pénitencier de St-Vincent de Paul que depuis trois semaines.

— LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL est recommandé par les médecins qui ont remarqué ses bons effets dans les symptômes d'affection bilieuse (melancholy). Il fait disparaître tous les désordres causés par l'impuissance des organes digestifs, soulage les maux d'estomac les plus obstinés et hâte la convalescence en ramenant rapidement les forces perdues. Comme stimulant énergique c'est un tonique supérieur à tous autres. Demandez et assurez-vous de vous procurer le vin de Quinine de Campbell, le premier et le seul efficace de tous les vins de Quinine.

En vente par Gingras & Langlois, Epiciers, Québec, et par tous les pharmaciens et les marchands en général.

Les bons Hôtels

Un hôtel rempli de confort pour les voyageurs est de la plus grande importance pour les personnes qui ont à voyager dans les alentours de leur pays, par affaire ou pour s'amuser. « Savoir où aller » voilà ce que tout homme a besoin de connaître quand il laisse sa maison. Le Grand Union Hotel, en face du Grand Central Depot, dans la cité de New-York, est un lieu de retraite très populaire, parce que le service y est empressé et satisfaisant. Les prix sont ra-





L'ARRETE indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, DÉCEMBRE 1879.

ARRIVÉE.	MALLES.	CLOTURE.
----------	---------	----------

A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.00	Ottawa, par chemin de fer (a)	1.45
8.00	Provinces d'Ontario (a)	6.00

QUÉBEC.		
8.00	Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Isl. Pond, Township de l'Est et Richmond jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)	6.00
8.09	Station de la Chaudière, Cité de Montréal, l'ouest par chemin de fer, tous les jours	1.45

Trois Rivières et Sorel, par chemin de fer, tous les jours		
8.00	Leeds, Mégantic, tous les jours (a)	6.00
8.00	Saint-Gilles et Saint-Vestre, tous les mardis, jeudis et samedis (a)	6.00

MOLINS de la Chaudière, N. S., tous les jours (b)		
8.00	Molins de la Chaudière	8.00
8.00	Les comtes de Beauce et Dorchester, par chemin de fer de Lévis et Kennebéc, tous les jours	1.3

MOLINS LOCALES.		
8.00	Beauport et St-Michel, tous les jours	3.15
8.30	3.00 Bienville Lauron et Saint-Joseph, (Anse des Sauvages), deux fois par jour	8.45 3.15

3.00 New-Liverpool et St-Jean Chrysostôme, deux fois par jour		
8.00	3.00 Spencer Côté, deux fois par jour	8.45 3.30
8.00	Sillery Côté, deux fois par jour	8.00

Faubourg St-Jean, trois fois par jour		
9.00	Bergerville et Cap Rouge	3.30
4.00	St. Foye	4.00

RIVE SUD (Ouest), Saint-Nicolas, jusqu'à Beauport, tous les jours		
10.30	Rive Nord, (Ouest) Anicette-Lorette jusqu'aux Trois-Rivières, et Berthier par le chemin de fer du Nord tous les jours	1.30
5.00	Rive Nord, (Est), par terre, Beauport jusqu'à la Malbaie, et les comtes de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay	9.30

ILE D'ORLÉANS, les lundis, mercredis et vendredis		
10.30	Bourg Louis, Saint-Raymond, Pont-Rouge, tous les jours (a)	1.30
10.00	Sainte-Catherine, tous les jeudis et samedis	1.30

LE MEILLEUR JOURNAL, ESSAYEZ-LE.  
Magnifiquement illustré.  
35<sup>ème</sup> année.  
**Le 'Scientific American'**

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un journal hebdomadaire de première classe, contenant seize pages, imprimées avec un caractère magnifique, et illustré avec profusion avec des gravures splendides, représentant les inventions les plus nouvelles et les plus récentes progrès dans les arts et les sciences; aussi des données récentes et pleines d'intérêt sur l'agriculture, l'horticulture, le foyer (home), la santé, les progrès médicaux, sciences sociales, histoire naturelle, géologie, astronomie.

**BREVETS.** En rapport avec le Scientific American, Messrs Munro & Co., sont sollicités pour brevets d'invention pour les États-Unis et l'étranger; ils ont 35 années d'expérience dans ce genre d'affaires et ils ont maintenant le plus grand établissement dans le monde. Les brevets sont obtenus aux meilleurs termes. Une note spéciale est insérée dans le SCIENTIFIC AMERICAN de toutes inventions brevetées par le concours de cette agence, le lieu de la demeure et le nom du porteur du brevet est aussi donné. Par suite de l'immense circulation ainsi donnée, l'attention publique est attirée sur les mérites du nouveau brevet, et les ventes en la connaissance sont soulevées.

Toute personne qui a fait une nouvelle découverte ou invention, peut s'assurer sans frais si elle peut obtenir un brevet, en envoyant à Munro & Co. Nous envoyons aussi gratis notre manuel sur les lois des brevets, marques de commerce, le montant des frais et on peut se procurer des brevets avec des avis sur le meilleur moyen à prendre pour obtenir des avances sur inventions. Adresse pour souscrire au journal ou concernant les brevets.

MUNN & Co.,  
31, Park Row, New York.  
Bureau succursal,  
coin des rues F. & G, Washington, D. C.  
Québec, 11 décembre 1879. 911

**Chemin de Fer INTERCOLONIAL.**

Arrangements d'Hiver 1879-80  
Le 17 après MERCREDI, 17 NOVEMBRE et jusqu'à nouvel avis les Trains de ce chemin partent de la Station de la Pointe Lévis et y arriveront comme suit.

DÉPART.	TEMPS DU CHEMIN DE FER QUÉBEC.	TEMPS DE QUÉBEC.
Expresso pour Halifax et St. Jean	8.15 A. M.	8.00 A. M.
Train accommodation et Malle	9.15 A. M.	9.00 A. M.
Train de fret	7.30 P. M.	7.15 P. M.

ARRIVÉE.  
Expresso de Halifax et de St. Jean 7.15 P. M. 7.00 P. M.  
Train accommodation et Malle 4.00 P. M. 3.45 P. M.  
Train de Fret 4.52 A. M. 4.47 A. M.

Les trains allant Halifax et St. Jean, resteront à Moncton tous les DIMANCHES, tandis que ceux venant de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.  
Le char Pullman laissant la Pointe Lévis les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, voyage jusqu'à Halifax; celui qui part les LUNDIS, MÉRCREDIS VENDREDIS va jusqu'à St. Jean.  
Les trains voyagent sur le temps du chemin de fer Intercolonial qui est 15 minutes plus prompt que le temps de Québec.

D. POTTINGER,  
Surintendant en chef.  
Bureau de chemin de fer, Moncton,  
14 novembre 1879.  
Québec, 14 novembre 1879 833

**MUSIQUE!**

Le soussigné désire attirer l'attention des Messieurs du Clergé maintenant en retraite à Québec, sur les livres de Musique suivants contenant de la Musique pour Églises: —  
MOTETS POUR L'ANNÉE.  
Une collection d'offertories, avec paroles appropriées pour chaque jour, dimanches et fêtes de l'année, dédiée avec permission au Très Rév. J. Darrell, D. D., Lord Evêque de Southwark, par M. W. M. Lutz, Organiste de la Cathédrale Catholique de Londres.  
Prix.....\$2.50  
Messes courtes pour petits chœurs à 1, 2, 3 ou 4 voix avec accompagnement d'orgue, publiées par M. Julien Benedict.  
Prix.....\$1.75  
Aussi en partitions séparées sur papier  
Prix.....15 cents chaque.  
La Bibliothèque Religieuse de Battmann, complète dans un seul volume.  
Prix.....\$5.00  
—AUSSI—  
Cantiques par les Pères Hermann, Clément, etc. R. MORGAN, 28, rue Fabrique, Québec, 26 août 1879 705

**Poeles! Poeles!!**

LA MAISON V. BÉLANGER & CIE, rue La Fabrique, Haute-Ville, a reçu dernièrement et offre en vente aujourd'hui la plus belle variété de POELES qu'il soit possible de trouver en cette ville, consistant en  
POELES A CHARBON.  
POELES DE CUISINE.  
POELES DOUBLES ET SIMPLES.  
POELES POUR SALON.  
SALLE A DINER.  
CHAMBRE A COUCHER, ETC.  
La réduction qui a été effectuée sur le prix de ces poeles est telle qu'il est impossible aujourd'hui d'acheter ces articles ailleurs aux mêmes conditions que celles offertes par  
V. BÉLANGER,  
Rue La Fabrique, H.-V.  
Québec, 22 septembre 1879. 857

NOUVELLES MARCHANDISES d'Automne et d'Hiver

GHEZ  
**Jos. Hamel & Freres**

NOUVELLES ETOFFES à Robes

NOUVELLES SERGES pour Costumes.

NOUVELLES GARNITURES et Franges.

NOUVELLES FLEURS et Plumes

VELOURES

MERINOS,

DRAPS MATELASSÉS.

SERGES,

DRAPS DE CASTOR et de Moscou.

PATRONS DE VESTE,

NOUVEAUX TRICOTS de Laine.

GANTS.

ECHARPES et CHALES,

F LANELLES, (toutes les variétés)

TOILES, (de toutes les variétés)

COTONS, (de toutes les variétés.)

COUVERTURES DE LAINE.

COUVREPIEDS.

TAPIS, de toutes les variétés.)

TOILE CIRÉE pour parquets (grand assortiment).

COLS, CRAVATES.

HARDES FAITES.

ECHARPES pour Messieurs.

ULSTER IMPERMÉABLES.

TOILES de CAOUTCHOUC.

PELLETIERES.

SOIRIES

PARDESSUS SIBÉRIENS.

VALISES, (grande variété.)

TOFFES A RIDEAUX.

EN GROS ET EN DETAIL.

—CHEZ—

**J. Hamel & Freres**  
RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC.  
Québec, 4 octobre 1879. 2

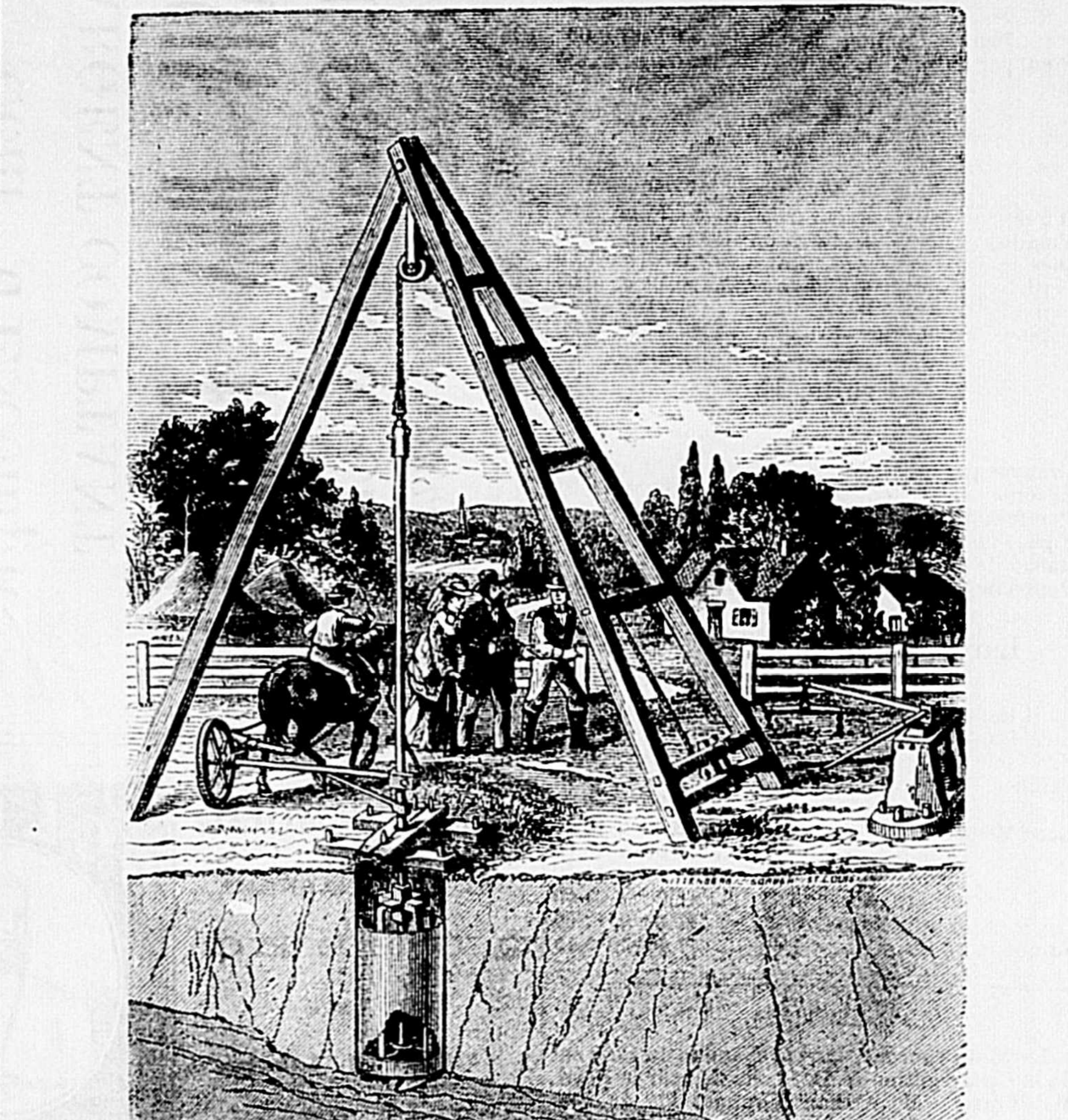
CE JOURNAL peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.  
Québec, 7 février 1879. 692

[Établis en 1867.]  
**Oct. Lemieux & Cie.,**  
ENCENTEURS & EVALUATEURS,  
SALES D'ENCAN :  
Rue et Faubourg Saint-Jean, QUÉBEC.

OCT. LEMIEUX & Cie., recevront à leurs salles d'encan des marchandises et effets de toutes sortes; feront des encans à domicile, des évaluations, inventaires, etc. Ils disposeront sous huit jours de leur réception, les marchandises qui leur seront expédiées.  
Attention personnelle!—Condition libérales!—Réglement immédiat!  
Québec, 20 mai 1879. 759

**AVIS**  
**M. L. JOBIN, Sculpteur,**  
fait savoir aux MM. DU CLERGE ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autels et statues en bois décoré dans le style européen.  
Des photographies seront envoyées à tous ceux qui désireront voir les modèles avant de donner leur commande.  
L. JOBIN,  
Coin des rues Clair Fontaine et Breton vis-à-vis la Tour, Faubourg St. Jean, Québec.  
Québec, 8 mai 1879.—lan.c. 755

\$25 to \$50 PER DAY  
CAN ACTUALLY BE MADE WITH THE  
**GREAT WESTERN WELL AUGER!**



WE MEAN IT, and are prepared to demonstrate the fact.

FOUR AUGERS are operated entirely by HORSE POWER, and GUARANTEED to bore at the rate of 10 to 15 FEET PER HOUR.

They Bore from 3 to 6 Feet in Diameter, and ANY DEPTH Required!

They are WARRANTED TO BORE SUCCESSFULLY IN ALL KINDS OF EARTH, SOFT SAND and LIMESTONE; BITUMINOUS STONE COAL, SLATE, and HARD PAN, and make the BEST OF WELLS in QUICKSAND, GRAVEL, and CAVY EARTHS.  
They are Easily Operated, Simple in Construction, and Durable!  
The Cheapest and Most Practical in the World!  
MANUFACTURED AT OUR OWN WORKS, from the Very Best of Material, by Skilled and Practical Workmen.

GOOD ACTIVE AGENTS Wanted in Every County in the United States and Canada, to whom we offer liberal inducements. Send for our Illustrated Catalogue, Prices, Terms, &c., proving our advertisement bona fide.  
ADDRESS: **GREAT WESTERN WELL AUGER WORKS,**  
St. Louis, Mo., U. S.  
815

Québec, 18 juillet 1879—9m.

**Coryzine Pion,**  
Onguent Valpeau,  
Pilules Hépatiques.

LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable efficace quand on l'emploie pour guérir le Rhume du Cerveau (Coryza) elle doit être prise comme du tabac.  
L'Onguent Valpeau est efficace dans le traitement des Hémorrhoides, Dartres, Coupures, Plaies de toute nature, etc., etc., tant chez l'homme que chez l'animal.  
Les Pilules Hépatiques sont les meilleures reconnues elles agissent comme un charme pour faire disparaître la Constipation, les Maladies de la Peau la Jaunisse, la Dyspepsie, l'Hypochondrie, le Spleen, les excès de bile; faire fonctionner le foie paresseux, etc., etc.

Nous avons été nommé le seul agent en Canada pour la vente des remèdes ci-dessus.  
LEGER BROUSSEAU,  
Prop. du Courrier du Canada.  
Demandez des circulaires.  
Québec, 27 novembre 1879. 900

**J. & W. REID,**  
NO. 40,  
RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.  
PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures les maisons.  
PAPIER À ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité  
PAPIER À IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité.  
SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.  
LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encres.  
Enf. de toute sorte de Papeteries.  
Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.  
TAPISSERIES, en gros seulement.  
J. & W. REID,  
No. 98 et 100, rue St. Paul  
Québec, 28 juillet 1876. 927

**IMPORTANT!**  
QUAND vous visitez la cité de New-York, épargnez vous les frais d'expresso pour transporter vos bagages et de voitures de louage, en vous arrêtant à la **GRAND UNION HOTEL**, presque en face du Grand Central Depot, 350 chambres élégantes réduites à \$1 et au-dessus par jour. Genre européen. Elevé tout Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de mieux. Voitures, omnibus et chemin de fer action, de l'hôtel à tous les dépôts.  
Québec, 20 mai 1879.—lan. 765

**A. St. Laurent & Cie,**  
ENCANTEURS et COURTIERES ET MARCHANDS A COMMISSION  
ET  
Seuls fabricants de la Peinture Elastique,  
No. 42, Rue St. Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC.

LES soussignés donneront une attention spéciale à la liquidation des successions et aussi à la prise d'inventaire sur des cess ons faites par les faillis.  
A. St. L. & Cie., ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Elastique. Cette peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché. Elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les petites fissures du bardau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque, par qui que ce soit; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bardau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement la recommander pour la pierre et la brèche ainsi que pour les toits, hangars, granges, remises, clôtures, etc., etc. Les toits des bâtisses de la cité ont été peints et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puissance.  
En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent, par jour, sur la main-d'œuvre, vu qu'elle est délayée prête à être employée.  
Un seul gallon couvre 150 pieds. Délivrez-vous de la contrefaçon.  
Les barils seront chargés extra, et l'argent sera remis à ceux qui les rapporteront.  
L'on pourra se procurer des listes de prix et certificats de cette peinture en s'adressant à notre bureau.  
MM. J. L. Martineau, No 43, rue Saint-Pierre, Basse-Ville; J. E. Martineau, No. 43, rue Saint-Joseph, Saint-Roch; Joseph Allan, rue Saint-Valier, Saint-Sauvur; Jobitaille & Icher, No. 1, rue et faubourg Saint-Jean; V. Bélangier, rue la Fabrique, Québec.  
A. ST. LAURENT & CIE.  
Québec, 2 juin 1879—lan 776

**David Ouellet,**  
ARCHITECTE ET TOISEUR  
No. 85, RUE D'AIGUILLON.  
Architecture Religieuse, une spécialité.  
Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que: AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.  
Québec, 25 août 1879—lan.c 837

**Tousignant & Pinault,**  
AVOCATS,  
No. 28, Rue Ste. Anne, Haute-Ville, QUÉBEC.  
Suivent le district de Montmagny.  
J. O. TOUSIGNANT. L. F. M. PINAULT  
Québec, 17 février 1879—lan. 704



**LIGNE ALLAN.**

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles  
CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS

79 80—Arrangement d'HIVER—79 80

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, stationnés sur le Clyde, à double caprin.

PARISIAN	.....	5.00	en construction.
SARDINIAN	.....	3300	Li. Fulton, à N. H.
CIRCASSIAN	.....	3400	Li. Smith, à N. H.
POLYNESIAN	.....	4200	Capt. R. Brown
SARMATIAN	.....	3600	Capt. A. Verd
SCANDINAVIAN	.....	3000	Capt. Barclay
PRUSSIAN	.....	3000	Capt. J. Ruchie
MORAVIAN	.....	2650	Capt. J. Graham
CASPIAN	.....	3600	Capt. Watts
HIBERNIAN	.....	3200	Capt. Trocks
NOVA SCOTIAN	.....	3400	Li. Archer, R. N. H.
AUSTRIAN	.....	3300	Capt. Richardson
NESTORIAN	.....	2700	Capt. J. White
MANITOBAN	.....	3150	Capt. Wallace
CANADIAN	.....	2600	Capt. J. Miller
CORINTHIAN	.....	3000	Capt. Jas. Scott
PHOENICIAN	.....	2600	Capt. Menzies
WALDENSIAN	.....	2300	Capt. Stephens
LUCERN	.....	1500	Capt. Myles
ACADIAN	.....	1500	Capt. Myles
NEWFOUNDLAND	.....	1500	Capt. Myles

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE

**MALLE DE LIVERPOOL.**  
(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de HALIFAX chaque SAMEDI arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en France et en Écosse ou en venant) partent comme suit :

**De Halifax.**  
SARMATIAN ..... Samedi 3 janvier  
HIBERNIAN ..... " 10 "  
CIRCASSIAN ..... " 17 "  
SARDINIAN ..... " 24 "  
CASPIAN ..... " 31 "

Prix du Passage de la Pointe-Lévis :  
Cabine ..... \$87, \$77 et \$67  
Suivant les accommodations.  
Intermédiaire ..... \$15.00  
Entrepont ..... 31.00

Les steamers de la ligne de la malle de Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit :

CASPIAN ..... 23 décembre  
PRUSSIAN ..... 6 janvier  
AUSTRIAN ..... 20 "

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :  
Cabine ..... \$20  
Entrepont ..... \$6.  
Lits payables d'avance.  
Chaque voyageant possède un chirurgien expérimenté.  
Pour plus amples détails s'adresser à  
ALLANS, R. & CIE., Agents  
Québec, 19 décembre 1879 811

**DEBATS**

DE LA  
**Legislature Provinciale**  
Deuxième Session, 4ème Parlement  
**1879.**

Prix : 82.50 l'exemplaire relié.  
G. ALPHONSE DESJARDINS,  
Bureau du "CANADIEN"  
Québec, 5 Août 1879. 802

CONDITIONS  
—OU—

**Courrier du Canada**

Prix de l'abonnement  
(ÉDITION QUOTIDIENNE.)  
CANADA—Un an ..... \$6.00  
do ..... Six mois ..... 3.00  
do ..... Trois mois ..... 1.50

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE Un an ..... 6.00  
do ..... Six mois ..... 3.00  
do ..... Trois mois ..... 1.50

ANGLETERRE..... Un an ..... 25.00  
do ..... Six mois ..... 10.00  
do ..... Trois mois ..... 6.00

FRANCE..... Un an ..... 50.00  
do ..... Six mois ..... 25.00  
do ..... Trois mois ..... 15.00

**TARIF DES ANNONCES**  
Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :  
Six lignes et au-dessous ..... 50 cent.  
Pour chaque insertion subséquente 1/3  
Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cent. par jour pour la première insertion, et de 5 cent. pour les insertions subséquentes.  
RECLAMES :—20 cents la ligne.  
Tout ce qui a rapport à la rédaction, doit être adressé à  
R. PAMPHILE VALLE,  
Rédacteur-en-Chief  
Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à  
**Leger Brousseau,**  
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.  
NO. 9,  
RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR  
**LEGER BROUSSEAU**  
Éditeur-Propriétaire.  
No 9, Rue Buade, H. V., Québec

**CORYZINE.**  
CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)  
Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite boîte en carton. Le prix en est de 15 CENTIMS. Nous pouvons vendre 1/2 DOZ. de ces PETITES BOÎTES pour \$1.80.  
Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.  
En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.  
Québec, 5 avril 1879. 726